



**GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE**  
**ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT**

**RÉSOLUTION 8 – 2011M**

**MISE AU POINT ET EXAMEN DE PRINCIPES DE GESTION DURABLE DES EAUX URBAINES**

*Soumise par le Milwaukee Metropolitan Sewerage District et la ville de Milwaukee*

**ATTENDU QUE** les villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent sont les agglomérations du bassin hydrique des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

**ET ATTENDU QUE** des enjeux complexes, comme la croissance démographique, le changement climatique, l'infrastructure vieillissante et les climats réglementaires changeants, présentent des contraintes de nature financière affectant la capacité des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent à réinvestir dans leur infrastructure hydrique;

**ET ATTENDU QU'**il incombe aux villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent de s'assurer de protéger le bassin hydrique des Grands Lacs et du Saint-Laurent en minimisant les impacts négatifs de leur usage des eaux, des écoulements d'eaux usées et des écoulements des eaux de pluie dans le bassin;

**ET ATTENDU QUE** l'utilisation de principes de gestion des eaux urbaines, comme les infrastructures écologiques et la comptabilité à triple bilan, aide à améliorer l'efficacité de l'infrastructure grise déjà en place tout en favorisant la croissance économique et la concurrence, ainsi que l'avancement de l'équité sociale;

**POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE** l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent élabore des principes de gestion durable des eaux urbaines;

**ET IL EST ENFIN RÉSOLU QUE** ces principes de gestion durable des eaux urbaines soient ensuite communiqués à toutes les villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent à des fins d'étude pour l'usage éventuel dans le cadre d'investissements futurs liés à l'eau.

Signé ce 16<sup>e</sup> jour de juin 2011

---

Brian McMullan, président  
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent  
Maire de St. Catharines